



ÉDITION NATIONALE

Échos^{de} la FHCC

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

VOLUME 8, NUMÉRO 2, MAI 2000

À L'INTÉRIEUR

Première du nouveau vidéo de Blecker Street

La Blecker Street Housing Co-operative procédera à la première de son plus récent vidéo à notre assemblée annuelle. Life is Blecker est un regard humoristique sur la vie de tous les jours dans une coopérative.

PAGE 2

La compagnie The Co-operators étend ses avantages sociaux aux partenaires de même sexe

La FHCC a montré la voie en offrant des avantages sociaux aux partenaires de même sexe dans le cadre de notre programme d'avantages sociaux pour le personnel.

PAGE 3

Nouvelle politique de partage des revenus pour les fédérations

La FHCC a une nouvelle politique pour les fédérations dans le cadre de notre Programme de partage des revenus.

PAGE 3

Notre Agence pour les programmes de coopératives d'habitation — montrez votre appui

Votre coopérative peut nous aider à obtenir une nouvelle agence pour administrer les programmes de coopératives en adoptant une résolution pour nous appuyer.

PAGE 5

Abri international accueille un partenaire sud-africain

La visite a permis aux membres des coopératives canadiennes de partager leurs expériences et d'en apprendre davantage au sujet des coopératives en Afrique du Sud.

PAGE 8

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.fhcc.ca

Moins d'un mois avant l'AGA

Êtes-vous inscrit(e)?

Il ne reste que quelques semaines avant le plus important événement de l'année pour le mouvement de l'habitation coopérative—l'AGA de la FHCC. L'assemblée aura lieu à Ottawa, du 17 au 21 mai. Cette semaine fort chargée comportera deux réunions d'affaires (l'assemblée nationale et l'assemblée des membres de l'Ontario), le Forum sur la formation des membres, la Conférence sur le perfectionnement du personnel et le Forum-jeunesse. Si vous n'êtes pas déjà inscrit(e), envoyez-nous rapidement votre formulaire. Nous sommes tout près d'atteindre le nombre record d'inscriptions de l'an dernier.

Besoin de plus d'information? Appelez-nous au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa) ou par courriel à agm@fhcc.ca. Notre préposée à l'inscription pour l'AGA, **Sophie Rollin**, se fera un plaisir de vous aider.

voir **Moins d'un mois** à la page 2

Économisez grâce au nouveau programme *TéléMembre*TM affaires

L'an dernier, nous avons demandé à six grandes entreprises de télécommunications canadiennes de nous soumettre des prix pour des services téléphoniques d'affaires pour les coopératives d'habitation. Les entreprises ont soumissionné en fonction du volume des coopératives membres de la FHCC et des membres de la Canadian Co-operative Association (CCA). Les membres de la CCA comprennent de grandes coopératives, comme la Co-op Atlantic, Federated Co-ops, The Co-operators, Gay Lea Foods, Mountain Equipment Co-op et CUMIS.

La FHCC et la CCA ont choisi Sprint Canada comme partenaire pour le programme *TéléMembre* affaires. Ce programme offre une gamme complète de services téléphoniques pour le bureau de votre coopérative. Nous pouvons répondre à tous vos besoins d'affaires.

«Sprint Canada offrait la meilleure combinaison de bas prix et de service national», souligne **Thom Armstrong**, de la FHCC. «Les appels interurbains au Canada nous coûtent 6,5 cents la minute et la location d'une ligne d'affaires commence à 33,95 \$. Ce sont d'excellents prix. Sprint a aussi une équipe à temps plein pour amener le service *TéléMembre* aux coopératives et à d'autres organismes membres.»

Économisez grâce au nouveau à la page 2

Vous serez très occupés pendant le volet affaires de notre assemblée annuelle. Mais vous aurez du temps pour apprécier la ville d'Ottawa. Le Festival canadien des tulipes tire son origine d'un geste de reconnaissance posé il y a plusieurs dizaines d'années. À l'automne de 1945, la princesse Juliana des Pays-Bas a offert en cadeau 100 000 bulbes de tulipes à la ville d'Ottawa. Ce cadeau était en guise de remerciement au Canada pour avoir donné asile à la famille royale hollandaise pendant la Seconde Guerre mondiale et pour le rôle que les soldats canadiens ont joué dans la libération de la Hollande.

Cette année, des entreprises et des organismes communautaires d'Ottawa ont planté deux millions de tulipes de plus pour marquer le Festival de l'an 2000, portant ainsi le nombre total de tulipes en fleurs à près de cinq millions!

Des concerts seront présentés tous les soirs et d'autres activités auront lieu pour célébrer le printemps à Ottawa. Vous recevrez le programme du Festival des tulipes dans votre trousse à votre arrivée. Vous pouvez aussi consulter le site Web du festival à l'adresse www.tulipfestival.ca

Vous trouverez beaucoup d'information utile dans votre trousse à votre arrivée. Mais si vous voulez commencer à planifier à l'avance, consultez le site Web à l'adresse www.ottawa.com pour découvrir tout ce que vous pouvez faire à Ottawa.

Échos de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

Publiée par

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Bureau national
311-225 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Télécopieur (613) 230-2231 Téléphone (613) 230-2201

Région de l'Ontario
207-2 rue Berkeley, Toronto (Ontario) M5A 4J5
Télécopieur (416) 366-3876 Téléphone (416) 366-1711

Bureau de Vancouver
201-133 8^e av. Est, Vancouver (C.-B.) V5T 1R8
Télécopieur (604) 879-4186 Téléphone (604) 879-4116

Bureau de Manitoba
192, 162-2025 av. Corydon, Winnipeg, (Manitoba) R3P 0N5
Télécopieur (204) 487-6407 Téléphone (204) 989-5963

Rédactrice en chef : Merrilee Robson

© FHCC 2000. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez indiquer que la FHCC en est l'auteur.

Voici d'autres sites Web utiles :

<i>Commission de la capitale nationale</i>	www.capcan.ca
<i>Musée des beaux-arts du Canada</i>	www.national.gallery.ca
<i>Centre national des arts</i>	www.nac-cna.ca
<i>Musée canadien de la nature</i>	www.nature.ca
<i>Musée canadien des civilisations</i>	www.civilization.ca

Economisez grâce au nouveau (suite de la page 1)

«Une fois de plus, souligne M. Armstrong, notre pouvoir d'achat combiné nous a permis de réaliser des économies. À la FHCC, nous avons déjà transféré nos téléphones d'affaires à TéléMembre. Nous sommes fiers de pouvoir offrir les mêmes avantages à nos membres.»

Le programme TéléMembre affaires, offert exclusivement aux coopératives membres de la FHCC, est accessible maintenant. Surveillez la trousse d'inscription qui vous sera envoyée sous peu. ★

Première du nouveau vidéo de Blecker Street

La Blecker Street Co-operative Homes, située au centre-ville de Toronto, procédera à la première de son plus récent vidéo à notre assemblée annuelle, à Ottawa. La coopérative offrira également une suite de réception pour les délégué(e)s au congrès. *Life is Blecker* est un regard humoristique sur la vie de tous les jours dans la coopérative.

Le vidéo précédent de la coopérative, Living IS Diversity, a été projeté pour la première fois à l'AGA de l'an dernier, à St. John's, et il sera également présenté cette année dans l'atelier intitulé Co-ops on the Big Screen, dans le cadre du Forum sur la formation des membres. **Diane Frankling**, la gestionnaire de la coopérative Blecker Street, souligne que la coopérative a retenu les services de deux cinéastes de Toronto pour filmer le vidéo. Ce vidéo comporte des entrevues personnelles intimes avec des membres de la coopérative, qui partagent certains aspects de leur vie personnelle, leurs sentiments au sujet de la coopérative et leur croyance dans l'importance de l'habitation coopérative. «Le vidéo a réellement montré la très grande diversité de nos membres, souligne Mme Frankling, et nous voulions encourager d'autres coopératives à parler de leurs propres communautés.»

Les résidants et résidentes de Blecker Street ont beaucoup travaillé au fil des années pour favoriser le sentiment de communauté au sein de la coopérative.

Depuis 1990, la coopérative a accordé la priorité aux logements pour les personnes séropositives et les personnes qui vivent une relation abusive. Sa petite salle communautaire est le lieu de rencontre de groupes tels que le club de karaté des jeunes, les Gay Ligne Dancers et les cours d'arts pour adultes. Son centre d'apprentissage assisté par ordinateur, qui compte 15 postes de travail avec des Penthiums III, est utilisé après l'école pour les enfants et le soir pour les classes d'adultes. Au cours de l'été, la coopérative offre un camp de jour gratuit pour tous les jeunes de la coopérative.

La principale activité sociale de l'année est sans doute le concours de beauté annuel des chiens, qui a lieu en décembre. Ce concours vise à rapprocher les membres et à aider à régler certains des problèmes que créent parfois les animaux domestiques dans les coopératives. «Les chiens sont vêtus de magnifiques costumes et gagnent des prix, et tout le monde a beaucoup de plaisir», affirme Mme Frankling.

Consultez le site Web de la coopérative à l'adresse www.bleecker-street.com et n'oubliez pas de visiter la suite de réception *Life is Blecker* à Ottawa. ★

Donnez-nous de vos nouvelles

Votre coopérative a-t-elle un projet intéressant que vous voulez partager avec les autres coopératives? Nous sommes toujours à la recherche d'excellents exemples de vie coopérative. Communiquez avec **Merrilee Robson** sans frais au 1-877-533-2667 (879-4116 dans la région de Vancouver) ou par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. ★

Au service de nos membres

La compagnie The Co-operators étend ses avantages sociaux aux partenaires de même sexe

La FHCC a toujours tenu compte des partenaires de même sexe dans son régime d'avantages sociaux offert en collaboration avec la compagnie The Co-operators. Mais, jusqu'à maintenant, cette formule était facultative dans les régimes des autres clients de la compagnie. La compagnie d'assurance The Co-operators a annoncé que les partenaires de même sexe seront désormais compris dans tous les régimes d'avantages sociaux pour les employé(e)s dans chaque province et territoire. Ce changement a été apporté en raison des décisions des tribunaux, qui reconnaissent que les

partenaires de même sexe jouissent du même statut que les conjoints de fait. La FHCC se réjouit de cette annonce. ★

Le Conseil d'administration approuve une politique en matière d'accès facile

L'an dernier, les délégué(e)s à l'assemblée annuelle ont adopté une résolution demandant à la FHCC de rendre ses locaux et ses services accessibles aux personnes handicapées. Cette résolution nous demandait également de promouvoir l'accès facile auprès de nos membres et de nos fournisseurs.

Les membres du Conseil d'administration de la FHCC ont adopté une nouvelle politique concernant l'accès facile à sa réunion de février. Nous croyons que les personnes handicapées devraient avoir accès à tous nos programmes et services. Cette politique touche l'accès à nos bureaux, à nos réunions et à nos événements, ainsi qu'à nos programmes et services.

Nous aviserons tous nos fournisseurs au sujet de notre engagement à l'endroit de l'accès facile. Nous leur demanderons de nous indiquer quelles sont leurs propres politiques, afin que nous puissions faire connaître leurs réussites et leurs améliorations dans *Échos de la FHCC* et d'autres véhicules.

Nous encouragerons nos membres à adopter des politiques semblables. Pour recevoir une copie de la politique, communiquez avec **Louise Briglio** au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa) ou par courriel à l'adresse suivante : lbriglio@fhcc.ca. ★

Nouvelles règles pour le partage des revenus avec les fédérations

Le Conseil d'administration de la FHCC a modifié les critères d'admissibilité des fédérations au Programme de partage des revenus.

Depuis 1990, la FHCC a partagé plus de 2,3 millions de dollars de ses revenus avec ses fédérations membres hors Québec. Cet argent provient des intérêts du Fonds de dotation et d'une partie de la contribution de soutien au secteur versée par les coopératives financées par le gouvernement fédéral. Ces sommes servent à appuyer les fédérations dans leur travail avec les coopératives d'habitation.

voir **Nouvelles règles** à la page 4

Jusqu'à maintenant, les fédérations devaient satisfaire une longue liste d'exigences pour être admissibles au partage de ces fonds. Parmi ces exigences, il fallait offrir un certain nombre d'ateliers, publier un bulletin d'information et avoir des cotisations à un certain niveau.

Le niveau minimum des cotisations demeure, soit 75 p. 100 des cotisations moyennes exigées par toutes les fédérations qui participent au programme.

Mais toutes les autres exigences ont été remplacées par un simple test : d'ici le 31 octobre 2002, est-ce qu'au moins la moitié des coopératives ou des logements coopératifs dans la région desservie par la fédération seront membres de la fédération?

De cette façon, nous nous concentrerons sur ce qui est important — les coopératives d'habitation qui sont membres de chaque fédération. De plus, cela signifie que les coopératives d'habitation — et non la FHCC — décideront si une fédération satisfait aux normes minimales pour partager les sommes que ces coopératives ont aidé à accumuler.

Pour obtenir une copie des nouvelles règles pour le partage des revenus, communiquez avec **Louise Briglio** à notre bureau d'Ottawa. Composez sans frais le 1-800-465-2752 (230-2201 dans la région d'Ottawa) ou par courriel à l'adresse suivante : lbriglio@fhcc.ca. ★

Aidez-nous à répondre aux besoins de votre coopérative — envoyez-nous votre questionnaire

C'est le moment pour la FHCC de mettre à jour ses renseignements sur les coopératives d'habitation. Cette année, nous envoyons un questionnaire à toutes les coopératives d'habitation hors Québec, après avoir fait la même chose l'an dernier pour les coopératives du Québec.

C'est notre troisième questionnaire. Cette fois nous demandons aux coopératives si elles ont une adresse de courriel, afin de pouvoir leur envoyer l'information plus rapidement. Dites-nous aussi si vous avez un site Web.

Nous voulons également recueillir d'autres renseignements qui nous aideront à mieux servir nos coopératives d'habitation membres.

Le questionnaire est accompagné d'une enveloppe affranchie pré-adressée pour vous faciliter la tâche.

Envoyez-nous votre questionnaire le plus tôt possible. Pour plus de renseignements, communiquez avec **Patricia Muller** à notre bureau de Toronto. Appelez-la sans frais au 1-800-268-2537 (416-366-1711 dans la région de Toronto) ou par courriel à l'adresse suivante : pmuller@fhcc.ca. ★

Des articles pour votre bulletin d'information

Dans le dernier numéro d'*Échos de la FHCC*, nous avons demandé si les membres de votre coopérative tiraient profit des services offerts par la FHCC. Nous avons offert aux coopératives d'habitation un article pouvant être publié dans leur bulletin d'information. Certaines coopératives ont accepté notre offre. L'article décrit diverses façons dont les membres des coopératives peuvent économiser grâce aux services d'achats collectifs de la FHCC. Les membres individuels peuvent économiser sur les services d'assurance, les appels interurbains et l'accès à Internet.

Nous avons également un article traitant de notre programme SécuriMembre. Ce programme très populaire offre à nos membres d'excellents tarifs pour assurer leurs effets personnels dans leurs logements coopératifs. Nous avons aussi un article sur TéléMembre, notre programme de services d'appels interurbains et d'Internet.

Dites à vos membres que votre adhésion à la FHCC leur permet d'économiser de l'argent. Pour obtenir une copie de ces articles, communiquez avec **Merrilee Robson** au 1-877-533-2667 (879-4116 dans la région de Vancouver) ou par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. ★

Régime de retraite pour le personnel des coopératives

Les employé(e)s des coopératives nous demandent souvent de l'information au sujet des régimes de retraite collectifs. La bonne nouvelle est que les employé(e)s des coopératives individuelles sont admissibles au régime de retraite de la Co-operative Superannuation Society (CSS), la même entreprise avec laquelle fait affaire le personnel de la FHCC.

Pour plus de précisions, appelez sans frais notre bureau d'Ottawa au 1-800-465-2752. Vous pouvez également communiquer directement avec la société au (306) 244-1539 ou par courriel à l'adresse suivante : css@sk.sympatico.ca. Vous pouvez aussi consulter son site Web à l'adresse suivante : www.csspen.com. ★

Terre-Neuve accepte de participer aux négociations au sujet de l'agence

Joan Marie Aylward, ministre des Affaires municipales et provinciales de Terre-Neuve, a indiqué qu'elle serait heureuse que le gouvernement de Terre-Neuve participe aux négociations avec le gouvernement fédéral et la FHCC au sujet de l'agence proposée par le mouvement coopératif. De plus, des sources au sein du gouvernement de Terre-Neuve ont indiqué que la province pourrait également accepter de remettre les programmes de coopératives d'habitation au gouvernement fédéral, à condition d'avoir une entente de financement équitable.

L'automne dernier, **Alfonso Gagliano**, le ministre fédéral responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a indiqué à la FHCC qu'il serait prêt à discuter de l'agence proposée par le mouvement coopératif si deux ou trois provinces étaient également disposées à en discuter. Le Manitoba a déjà indiqué qu'il acceptait de participer. ★

Agence pour les programmes de coopératives d'habitation — montrez votre appui

Les membres des coopératives d'habitation peuvent aider à protéger leur communauté coopérative en adoptant une résolution dans laquelle ils appuient notre proposition en vue de créer une agence chargée d'administrer les programmes de coopératives d'habitation.

La FHCC mène une campagne de lobbying pour obtenir cette agence depuis 1996, lorsque le gouvernement fédéral a décidé de se retirer de l'administration des programmes de logement social. Nous avons proposé la création d'une nouvelle agence indépendante au sein du mouvement de l'habitation coopérative pour prendre en charge les programmes fédéraux de coopératives d'habitation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Nous espérons pouvoir amorcer bientôt les négociations avec le gouvernement fédéral et les provinces intéressées. Nous voulons obtenir le plus grand nombre de résolutions possible pour montrer au gouvernement que les coopératives appuient notre proposition en vue de créer une agence.

L'agence que nous proposons offrira de nombreux avantages. Elle sera spécialisée dans les coopératives d'habitation. Elle interviendra rapidement lorsqu'une coopérative commence à éprouver un problème et travaillera de concert avec le conseil d'administration et les membres de la coopérative pour le régler. Elle partagera également les bonnes idées et des pratiques exemplaires de coopératives bien gérées avec d'autres coopératives, aidant ainsi à renforcer le mouvement.

Nous présenterons un atelier au sujet de l'agence proposée à l'AGA de la FHCC. D'autres ateliers examineront notre campagne de lobbying nationale et décriront comment y participer.

Les coopératives d'habitation individuelles peuvent aider à appuyer cet effort en adoptant une résolution dans laquelle elles indiquent qu'elles appuient la proposition d'agence en l'envoyant à leur député fédéral. Nous demandons aux coopératives d'envoyer par télécopieur une copie de leur résolution au bureau de la FHCC à Toronto, au (416) 366-3876.

Pour plus de précisions ou pour obtenir une résolution modèle, communiquez avec le bureau de la FHCC le plus près de chez-vous. ★

Les anciens programmes de suppléments au loyer de l'Ontario sont transférés au palier fédéral

À au moins une bonne nouvelle s'est dégagée de la récente signature de l'entente de logement social entre l'Ontario et Ottawa. Environ 60 p. 100 des coopératives fédérales en Ontario participent à trois programmes de suppléments au loyer différents, tous administrés jusqu'à maintenant par le gouvernement de l'Ontario. Grâce à nos efforts de lobbying, le contrôle de ces programmes sera maintenant transféré à Ottawa.

Ce transfert devrait assurer la protection à long terme que nous recherchions pour ces programmes de suppléments au loyer. Les ententes conclues avec les coopératives dans le cadre du premier des trois programmes touchés, le Programme de logement communautaire (PLC), se sont terminées il y a quelques années. Les coopératives reçoivent encore des suppléments au loyer, mais dans le cadre d'une entente qui offre peu de sécurité. Les ententes relevant du deuxième programme, le Programme d'aide au logement communautaire de l'Ontario (PALCO), ont été renouvelées, mais seulement à

voir [Les anciens programmes](#) à la page 6

court terme. Le troisième programme, le Programme fédéral de supplément au loyer pour les coopératives d'habitation, ne repose sur aucune entente.

Il faudra sans doute encore quelques mois avant qu'Ottawa ne prenne en charge les programmes de l'Ontario. La FHCC a écrit à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour soulever quelques questions que nous voulons régler au sujet des programmes. Entre temps, on nous a assuré que les paiements continueront jusqu'à ce qu'une solution soit convenue mutuellement entre la SCHL et notre mouvement.

Pour plus de précisions, communiquez avec **Harvey Cooper** au 1-800-268-2537, poste 237 (366-1711 dans la région de Toronto) ou par courriel à l'adresse suivante : hcooper@fhcc.ca. ★

Aide aux coopératives aux prises avec des fuites dans leurs bâtiments

La FHCC et la Co-operative Housing Federation of B.C. travaillent ensemble pour aider les coopératives d'habitation dont les bâtiments subissent des fuites. **Wayne Callaghan**, président du comité de la CHF/BC qui s'occupe de ce problème, souligne qu'il essaie de regrouper toutes les coopératives pour régler le problème collectivement. Sa propre coopérative, Paloma, à Vancouver, éprouve des problèmes avec des balcons qui sont en train de pourrir et des tapis humides.

Mike Alsop, membre du conseil d'administration de la CHF/BC, souligne que le comité a recensé plus de 30 coopératives qui ont des problèmes de moisissure. Même si sa propre coopérative n'a pas encore de problème visible, elle a fait examiner l'enveloppe du bâtiment pour détecter des problèmes potentiels. L'entreprise qui offre une assurance erreurs et omissions à la majorité des architectes et des ingénieurs en Colombie-Britannique a indiqué qu'elle n'offrira plus de police d'assurance couvrant les réclamations pour les dommages causés par l'eau, de sorte que les coopératives devront présenter leurs propres réclamations pendant que leur architecte est encore assuré.

Le gouvernement provincial offre des prêts sans intérêts aux coopératives et aux propriétaires qui doivent réparer des fuites. **David Lach**, le directeur général par intérim de la CHF/BC, souligne que 21 coopératives ont déjà demandé un prêt dans le cadre de ce programme. Certaines coopératives ont besoin de prêts allant jusqu'à 60 000 \$ par logement.

Les deux fédérations ont demandé à la SCHL de modifier les contrats de prêts des coopératives touchées. En particulier, les fédérations se sont fermement opposées aux propositions visant à limiter l'utilisation par les coopératives des subventions pour les ménages à faible revenu. «Les coopératives d'habitation devraient pouvoir utiliser leurs subventions aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Elles ne devraient pas être utilisées pour obtenir une aide supplémentaire du gouvernement», précise M. Lach. Il souligne qu'une commission du gouvernement provincial a déterminé que les coûts de réparation dans les coopératives d'habitation étaient plus élevés que dans les copropriétés, parce que l'attente de l'approbation de la SCHL entraînait des retards pour commencer les travaux.

La FHCC appuie la CHF/BC et les coopératives touchées dans leurs efforts en vue de réparer les fuites et d'obtenir la meilleure solution possible à leurs problèmes. ★

Le budget fédéral offre bien peu pour répondre aux besoins de logement

Le récent budget fédéral était décevant pour les militants et militantes qui demandaient un plus grand nombre de logements à prix abordable. Les appels pour une stratégie nationale du logement et une aide financière pour un nouveau programme de production de logements n'ont pas été entendus. Le gouvernement a annoncé que les fonds du Programme d'infrastructures fédéral-provincial-municipal pouvaient être utilisés pour construire de nouveaux logements—si les provinces et les municipalités considèrent qu'il s'agit d'une priorité. D'autres fonds sont prévus pour les projets de partenariat communautaires visant à répondre aux besoins des «sans-abri absolus». Mais comme un militant du logement de Vancouver a souligné récemment, «l'élément manquant dans la stratégie pour les sans-abri, ce sont les logements». ★

Nouvelle ministre du Logement en Colombie-Britannique

Jan Pullinger est la nouvelle ministre responsable du Logement en Colombie-Britannique, après le remaniement du Cabinet effectué en mars par le premier ministre **Ujjal Dosanjh**. Mme Pullinger était auparavant ministre responsable des coopératives et elle connaît très bien les questions touchant les coopératives d'habitation.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé récemment la mise sur pied de cinq nouvelles coopératives d'habitation dans le cadre de son programme Homes B.C. La City Gate Housing Co-operative construira 102 logements et la Collingwood Housing Co-operative, 80 logements. Elles sont toutes deux situées dans l'est de Vancouver. La Hunter Hill Co-op construira 40 logements à Surrey. Les autres nouvelles coopératives annoncées sont Westwood, qui construira 74 logements à Coquitlam, et Desert Breeze, qui a 54 logements en développement à Kelowna. ★

Renseignements à l'intention des coopératives

Subvention supplémentaire pour les coopératives

La FHCC a appris que la SCHL pourrait étendre les contributions financières supplémentaires (CFS) aux coopératives de l'article 95 (56.1).

La SCHL offre des subventions supplémentaires aux coopératives qui ont :

- perdu leur aide assujettie à un contrôle du revenu (AACR) à la suite d'un renouvellement hypothécaire à un taux d'intérêt plus faible
- subi des effets négatifs à la suite d'un manque d'AACR
- fait face à des problèmes de viabilité uniquement en raison du manque d'AACR.

Les ententes de CFS entre la SCHL et les coopératives de l'article 95 prendront fin lorsque les prêts hypothécaires de ces coopératives seront renouvelés. Mais les renouvellements ne règlent pas nécessairement les problèmes de subvention. La SCHL nous a indiqué que les coopératives peuvent demander une autre CFS si les conditions mentionnées ci-haut persistent après le renouvellement de leurs prêts hypothécaires. La FHCC continuera de discuter de cette question avec la SCHL. Nous vous donnerons plus de précisions dans un prochain numéro d'*Échos de la FHCC*.

La FHCC peut vous fournir tous les détails au sujet des CFS. Il suffit d'appeler **Karla Skoutajan** à notre bureau d'Ottawa (sans frais 1-800-465-2752 ou 230-2201 dans la région d'Ottawa). Courriel : kskoutajan@fhcc.ca. ★

Des publications pour vous aider à garder vos bâtiments en bon état

Maintenant que la température s'est réchauffée, c'est le moment de penser à l'entretien physique de vos bâtiments. Ce mois-ci, la Librairie de l'habitation coopérative fait la promotion de quatre publications pour vous aider avec ces travaux. *On-call Committee*, *Property Inspections*, *Un guide pour résoudre les problèmes de construction et Property Management* traitent tous de différents aspects de la gestion des bâtiments.

Ces publications sont utiles pour les conseils d'administration, le personnel et les comités des coopératives. Elles couvrent des sujets tels que les vérifications techniques, le financement, les contrats, la planification, les procédures, les horaires, l'emménagement et le déménagement. Chaque publication renferme des exemples de formulaires, de calendriers et de listes de contrôle.

Cette série de quatre publications, dont le prix régulier est de 58\$, est en vente au prix de 45\$ jusqu'au 31 juillet.

Vous pouvez commander à l'aide du dépliant que vous trouverez dans ce numéro, consultez le site Web à l'adresse suivante : www.coophousing.com/bookstore.html ou communiquez avec :

Librairie de l'habitation coopérative, 658, avenue Danforth, bureau 306, Toronto (Ontario) M4J 5B9, Téléphone : (416) 465-8688. ★

N'oubliez pas de produire votre déclaration pour les ONG

Puisqu'elles bénéficient d'une exemption d'impôt, les coopératives d'habitation sans but lucratif doivent produire une déclaration annuelle pour les organismes sans but lucratif (T1044) à Revenu Canada. Cette déclaration doit être produite dans les six mois de la fin de l'exercice financier de votre coopérative. Les pénalités si vous ne produisez pas cette déclaration ou si vous la produisez en retard sont très élevées — jusqu'à 2500 \$. Avec des pénalités aussi élevées, votre coopérative devrait confirmer avec son vérificateur que la déclaration a bien été produite à temps.

Si votre coopérative doit payer une pénalité pour production tardive, votre vérificateur peut consulter la

voir **N'oubliez pas de produire** à la page 8

circulaire d'information IC92-2 de Revenu Canada, *Lignes directrices concernant l'annulation des intérêts et des pénalités*, pour obtenir plus de précisions sur la façon de présenter une demande d'appel.

Quelques très petites coopératives (avec un actif inférieur à 200 000 \$, par exemple) pourraient ne pas avoir à produire cette déclaration. Votre vérificateur pourra vous dire si vous en êtes dispensés. ★

Allées et venues

Abri international accueille un partenaire de l'Afrique du Sud

Depuis 1992, Abri international travaille en partenariat avec la National Union of Mineworkers, en Afrique du Sud, en vue d'offrir des choix de logements à prix abordable. Dans le cadre de ce programme, le comité Abri international de Colombie-Britannique a accueilli **Silas Diamond**, agent du logement de la NUM, pendant deux semaines, à Vancouver. Silas s'est également rendu à Edmonton, en Alberta, pour rencontrer des militants et des militantes de l'habitation coopérative dans cette province.

La NUM est l'un des plus grands syndicats d'Afrique du Sud et représente plus de 300 000 travailleurs et travailleuses des secteurs des mines et de l'énergie. Le personnel de la section du logement de la NUM cherche à démocratiser les résidences pour travailleurs et travailleuses et à produire des logements sans but lucratif pour les mineurs.

«Cette visite est une occasion pour les militants et les militantes des coopératives d'habitation canadiennes de partager notre expérience et de mieux connaître le travail novateur qui se fait en Afrique du Sud dans le domaine du logement», précise **Sue Moorhead**, membre du conseil d'administration d'Abri international. ★

Les coopératives d'habitation du Québec paient moins cher pour leur service de câble

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et ses fédérations membres se sont associées à la Fédération des coopératives de câblodistribution du Québec (FCCQ) pour aider leurs membres à obtenir des tarifs préférentiels pour le service

de câblodistribution. Le programme couvre tout le territoire desservi par Vidéotron. Grâce à ce service, les membres individuels peuvent économiser plus de 120 \$ par année. Au cours des prochaines semaines, les membres des coopératives d'habitation au Québec recevront un avis pour les informer des nouveaux rabais. ★

Changements à la Columbia Housing

Jamie Ritchie est le nouveau directeur général de la Columbia Housing Advisory Association, un groupe de ressources techniques de la Colombie-Britannique. Auparavant avec Innovative Housing, Jamie siège également au conseil d'administration de la CHF/BC. **Glenn Haddrell** a pris sa retraite l'an dernier après de nombreuses années à la Columbia Housing. ★

Des membres du mouvement de l'habitation coopérative élus au conseil de la compagnie The Co-operators

Pour la première fois, deux membres du mouvement de l'habitation coopérative siègent au conseil d'administration de 20 personnes du Groupe de compagnies The Co-operators.

Alexandra Wilson, la directrice générale de la FHCC, occupera un des huit postes réservés pour la région de l'Ontario au conseil d'administration. **David Lach**, le directeur général par intérim de la Co-operative Housing Federation of B.C., comblera un des deux postes de la Colombie-Britannique. Il avait siégé au conseil d'administration de 1986 à 1998. Les administrateurs et administratrices ont été mis en candidature dans leurs régions respectives et élus le mois dernier lors de l'assemblée annuelle de la compagnie The Co-operators à Calgary.

Les membres des coopératives d'habitation produisent le deuxième chiffre d'affaires en importance pour The Co-operators, soit plus de sept millions de dollars par année.

La compagnie The Co-operators investit la majorité de ses profits pour élargir et améliorer ses services. Mais elle en partage un pour cent avec ses membres par le biais d'un programme de fidélisation des membres. Cette année, la part de ce paiement qui revient à la FHCC s'élève à 134 997 \$. Nous utiliserons cet argent pour améliorer nos services et garder nos cotisations à un niveau raisonnable. ★